

CONTRAT D'OBJECTIFS 2018 – ANNEXE RA CDR IRIS TECH+ -Technicity.brussels (Subside 2018 : 729.317 €)

| Fonctions | Détail des fonctions | Lien avec les finalités des CDR | Objectifs 2018 | Réalisés | Indicateurs de réalisation | Indicateurs de résultat |
|---|--|--|---|---|--|---|
| 1. La fonction d'équipement et de mise à disposition | - l'acquisition d'infrastructures et d'équipements de formation de pointe | 1. Favoriser le placement, la mise à l'emploi et le maintien à l'emploi, notamment en améliorant l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences des entreprises, présents et futurs | Préformation et tronc commun au pôle BF Industrie puis retour au PFE pour formation qualifiante. 5 offres de formations 99 personnes formées 55.878h | <ul style="list-style-type: none"> Investissements en cours pour le PFE pris en charge par le secteur (budget estimé 2.000.000 €) – investissements commandé en 2018 : <i>nouvel atelier de soudage, équipements de pointe dans le domaine de l'HVAC, mobilier de bureau, cuisine, équipements de labos, équipements informatiques.</i> | Matériel commandé en 2018 | Total des investissements commandés en 2018 : 1.021.041,08 € |
| | - l'élaboration des programmes de formation sur ces nouvelles infrastructures - et leur mise à disposition auprès des | 2. Augmenter, qualitativement et quantitativement, le niveau de qualification des demandeurs d'emploi bruxellois et des | <ul style="list-style-type: none"> CE : 154 (79.758 h) Trav : 600 (11.000h) Elèv/Ens : 1000 (12.000h) | <p>Actions au sein du CDR Iris tech+ dans le cadre du plan d'action multipartenaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> CE : 142 p. (57548 HH) | Nombre d'heures et nombre de personnes | CE : 92 % (72% HH) Travailleurs : 109 % (124 %) Enseignement : 67 % (78 %) Total : 83 % (78.5%) |

| | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|------------------------------|
| | écoles et des centres de formation | travailleurs en renforçant l'action des opérateurs d'emploi, de formation et d'enseignement, notamment en mettant à disposition... | <ul style="list-style-type: none"> Tot : 1754 (102.758h) | <ul style="list-style-type: none"> Travailleurs : 655 p.- (13.706,25 HH) Enseignement : 672 p. -(9.391 HH) Total : 1469 personnes – 80645,25 HH | | |
| 2. La fonction de veille technico-pédagogique | - l'observation de l'évolution des métiers et des qualifications dans le ou les secteurs concernés et l'identification des besoins des entreprises en matière d'emploi et de formation | 3. Développer l'expertise technico-pédagogique nécessaire à l'adaptation des programmes de formation d'une part, et à l'accompagnement des demandeurs d'emploi d'autre part, aux évolutions de l'économie | <ul style="list-style-type: none"> Inauguration du PFE afin d'en faire une vitrine technologique | <ul style="list-style-type: none"> Retard dans les travaux de construction (+/- de 10 mois) mené par Beliris, maître d'ouvrage. | Réception provisoire réalisée en décembre 2018. Point presse : 16 janvier 2019 Ouverture : Automne 2019 | Inauguration |
| | - la recherche, l'innovation et le développement de nouveaux programmes de formation et leur pédagogie en adéquation avec l'évolution technologique des processus de production de biens et de services | 3. Développer l'expertise technico-pédagogique nécessaire à l'adaptation des programmes de formation d'une part, et à l'accompagnement des demandeurs d'emploi d'autre | <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de GT pour le développement du PFE Participation au travail du SFMQ Réflexion méthodologique avec l'OBEF | <ul style="list-style-type: none"> 7GT Techniques pour les travaux d'implantation et les investissements pour le PFE 1 GT pour le projet informatique | <ul style="list-style-type: none"> Schémas d'implantation Plans techniques, Liste de matériel pour investissements, Cahier des charges, Appel d'offres, réunions avec | Installation des équipements |

| | | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|---|
| | | part, aux évolutions de l'économie | | | <i>fournisseurs, visites de chantier,</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Négociation,</i> ▪ <i>Choix des fournisseurs,</i> ▪ <i>Suivi des livraisons</i> | |
| 3. La fonction de promotion des métiers et des qualifications | - l'information et la documentation des étudiants, des demandeurs d'emploi, des opérateurs d'emploi et de formation et des intervenants socio-éducatifs visant la promotion des filières d'emploi et de formation existantes dans le ou les secteurs concernés | 1. Favoriser le placement, la mise à l'emploi et le maintien à l'emploi, notamment en améliorant l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences des entreprises, présents et futurs | <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux métiers • Info sur les métiers et les emplois • Outils en lien avec le PFE • Logo • Site web • Charte graphique • Dépliants • Appli smartphone | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Logo</i> ▪ <i>Arborescence du site</i> ▪ <i>Charte graphique</i> ▪ <i>Dépliants pour CE (Asc et HVAC)-recherche d'urgence de candidats.</i> ▪ <i>Séances d'infos pour des entrées en formation</i> ▪ <i>Séances d'infos et visites du CDR pour public d'OISP</i> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Réalisation des actions et des produits (dépliants, logo, charte graphique,..)</i> ▪ <i>629 personnes touchées par des actions d'informations et d'orientation</i> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Mise en application des outils de communication.</i> ▪ <i>Inscription de candidats pour les formations.</i> |
| 4. La fonction opérationnelle « emploi-formation » | - formation de perfectionnement visant l'embauche des demandeurs d'emploi dans le secteur privé - formation continue des travailleurs du ou des secteurs concernés (y compris l'encadrement) | 2. Augmenter, qualitativement et quantitativement, le niveau de qualification des demandeurs d'emploi bruxellois et des travailleurs en | <ul style="list-style-type: none"> • CE -30 ans : 30 (12.000h) • Apprentissage du nl • Renforcement en math • Découverte métier | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>1 module de formation « perfectionnement en maintenance industrielle » : 8 p. -3079 HH</i> ▪ <i>Apprentissage du NL : 31 p (1269 HH) chiffres</i> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre d'heures et nombre de personnes</i> | <i>Taux de mise à l'emploi : 80 %</i> |

| | | | | | | |
|--|--|---|--|---|--|--|
| | <p>et de formation des tuteurs en entreprise)</p> <p>- formation continue des enseignants et des formateurs en formation technique et professionnelle</p> <p>- autres formations</p> | <p>renforçant l'action des opérateurs d'emploi, de formation et d'enseignement, notamment en mettant à disposition...</p> | | <p><i>uniquement pour CDR</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Renforcement en math : reporté en 2019</i> ▪ <i>Découverte métiers : 4 animations – 36 personnes</i> | | |
| | <p>- conseils aux demandeurs d'emploi relatifs à la recherche active d'emploi</p> <p>- module d'accompagnement/atelier-emploi/coaching sectoriels</p> | <p>1. Favoriser le placement, la mise à l'emploi et le maintien à l'emploi, notamment en améliorant l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences des entreprises, présents et futurs</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Séance d'info CE : 600 • Découvertes et essais métiers : 50 CE • Module emploi et insertion : 150 CE • Entraînement prof : 20 CE • Certifications et agréments : 20 CE | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre d'invitations pour séances d'infos : 521</i> ▪ <i>Nombre de personnes qui assistent aux séances : 177 (34 %)</i> ▪ <i>Nombre de personnes qui passent le test : 101 (19 %)</i> ▪ <i>Nombre de personnes retenues pour une formation : 62 (12 %)</i> ▪ <i>Modules d'outillage à l'emploi : 50</i> ▪ <i>Entraînement prof et certifications -> modules courts de formation -> actions pas encore assez structurées</i> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre de CE reçus</i> ▪ <i>Nombre de CE bénéficiant de modules</i> ▪ <i>Nombre de CE à l'emploi après coaching</i> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Lancement d'une formation à partir de 12 stagiaires par groupe.</i> |
| | | | | | | |

| | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|
| | <p>- validation des compétences, moyennant l'agrément du centre de référence par les autorités compétentes</p> | <p>1. Favoriser le placement, la mise à l'emploi et le maintien à l'emploi, notamment en améliorant l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences des entreprises, présents et futurs</p> | <ul style="list-style-type: none"> • n/a | <p>NEANT</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre d'épreuves organisées</i> ▪ <i>Nombre de candidats</i> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre de certifications</i> |
| | <p>- tests d'aptitudes professionnelles (« screenings ») pour les demandeurs d'emploi présentant des profils et des qualifications correspondant aux exigences des secteurs concernés</p> | <p>1. Favoriser le placement, la mise à l'emploi et le maintien à l'emploi, notamment en améliorant l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences des entreprises, présents et futurs</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Screening : 50 CE • Testing prof : 20 CE | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>70 Screening (15 pratiques – 55 entretiens)</i> ▪ <i>Testing : action pas encore structurée</i> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre de CE testés</i> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre de validation de codes : chiffre non reçu</i> ▪ <i>5 entrées en modules courts après screening pratique.</i> |

| | | | | | | |
|-------------------------------------|---|--|--|--|--|--|
| | - insertion en entreprises | 1. Favoriser le placement, la mise à l'emploi et le maintien à l'emploi, notamment en améliorant l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences des entreprises, présents et futurs | <ul style="list-style-type: none"> • Contact avec les entreprises pour les informer des fins de formations • Stages : FPI, FPIE, chèques formation | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 16 rencontres entre stagiaires et les entreprises ou agences d'interim. ▪ 8 contrats FPIE (5346 HH) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de CE ou d'OE | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de mise à l'emploi : 85 % |
| 5. Autre(s) projet(s) emploi | - Projets divers (sortant du cadre stricte du protocole d'accord-cadre du 7 avril 2011) | n/a | | NEANT | | |